

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<http://www.gouv.sn/Conseil-des-ministres-du-18,1533.html>

Conseil des ministres du 18 décembre 2013

- Actualités - Conseils des ministres -

Date de mise en ligne : mercredi 18 décembre 2013

Gouvernement du Sénégal

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 18 décembre 2013 à 10 heures, au Palais de la République sous la présidence de son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République.

Le Chef de l'Etat a entamé sa communication en faisant observer aux membres du Conseil, une minute de silence à la mémoire de nos quatre soldats décédés au champ d'honneur, dans le cadre des missions de paix et de sécurité internationale au Mali et au Darfour. Au nom de la nation toute entière, le Président de la République renouvelle ses condoléances à nos Forces de Défense et de Sécurité, aux familles éplorées et magnifie dans le même élan, le professionnalisme exceptionnel des militaires Sénégalais, qui contribuent à travers le monde, à la consolidation du prestige de notre pays. A ce titre, il leur renouvelle toute sa confiance et ses encouragements.

Abordant le pilotage des politiques publiques, le Président de la République est revenu sur la troisième session du Conseil présidentiel, tenue le 16 décembre 2013 et consacré au suivi de la mise en oeuvre de la politique économique et sociale. Au-delà de son engagement personnel pour la régularité de cet exercice, il s'agit pour le Gouvernement, de répondre à l'impératif de pilotage cohérent et pragmatique des politiques publiques, en vue d'assurer la célérité de leur exécution ; mais surtout leur efficacité en termes d'impact direct sur l'amélioration du niveau de vie et du bien être des populations. Aussi, le Chef de l'Etat demande-t-il au Premier ministre de veiller, sur la base d'une lettre de cadrage, à la mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation des politiques publiques par tous les ministères et autres acteurs de la sphère publique et à l'appropriation des mécanismes de la gestion axée sur les résultats.

Par ailleurs, le Président de la République invite le Premier ministre à faire lever, dans les meilleurs délais, toutes les contraintes institutionnelle, technique et financière qui ont limité les performances de certains secteurs, en accordant une attention soutenue à l'amélioration notable de l'environnement des affaires pour promouvoir le développement du secteur privé.

Le Chef de l'Etat engage également le Gouvernement à renforcer le rôle et la place de l'entreprise nationale, notamment les PME / PMI, dans l'exécution diligente de la commande publique et le pilotage de l'économie. A cet effet, le Président de la République indique au Gouvernement l'urgence de :

- la mise en oeuvre du plan de restructuration des entreprises en difficulté,
- la finalisation des textes législatifs et réglementaires, relatifs au nouveau cadre des Partenariats Publics-Privés,
- la stabilisation définitive de l'agenda triennal des investissements dans le secteur de l'énergie.

Dans la même optique, le Président de la République demande :

- au Premier ministre d'assurer personnellement, la coordination des grands projets d'infrastructures, notamment sur les aspects relatifs à la libération des emprises et au déclassement des formations forestières en s'assurant du respect des études d'impact environnemental dans leur exécution ;
- au Gouvernement, de veiller à la baisse des coûts relatifs aux travaux publics, en vue d'accélérer le rythme de réalisation des infrastructures routières et autoroutières dans l'agglomération de Dakar ainsi que celui des travaux de désenclavement et de constructions d'infrastructures de base (écoles, postes et centres de santé) dans les zones rurales.

Concluant sa communication sur ce point, le Président de la République exige du Gouvernement l'exécution sans délai du plan de rationalisation des dépenses courantes de l'Etat, avec la mise en oeuvre effective des orientations politiques relatives à la modernisation des structures publiques, particulièrement les agences d'exécution et les directions d'administration centrale.

Abordant la problématique du renouveau de la politique industrielle, le Président de la République est revenu sur les enjeux et défis liés au Groupe Consultatif prévu les 24 et 25 février 2014 à Paris, dont les résultats devront contribuer à soutenir les bases de la relance économique et de l'émergence du Sénégal, avec un environnement des affaires amélioré, pour un secteur privé national fort et durablement compétitif.

Pour le Chef de l'Etat, une telle ambition ne saurait se réaliser sans une politique industrielle nouvelle et dynamique, bâtie à partir de notre capital humain et de notre potentiel de ressources naturelles. En d'autres termes, ce renouveau industriel du Sénégal doit prendre en charge tous les secteurs et valoriser les potentialités de nos terroirs, les talents et les savoir-faire de nos compatriotes.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'intensifier la modernisation de notre artisanat de même que celle de notre industrie culturelle et cinématographique.

Le Président de la République demande également au Gouvernement d'accélérer les grands travaux d'aménagement (à haute intensité de main d'oeuvre) et de réalisation de logements sociaux avec les nouveaux pôles urbains de Diamniadio et du lac Rose, de Daga Kholba,

Par ailleurs, le Gouvernement devra créer les conditions d'installation d'unités de transformation industrielle des produits agricoles, dans les zones à forte production arachidière, maraichère et fruitière, afin d'organiser des chaînes de valeur intermédiaires permettant et favorisant la production et la consommation locales des denrées et produits, dans le respect des normes sanitaires.

Le Chef de l'Etat a enfin informé le Conseil sa décision de recevoir très prochainement les organisations patronales dans le cadre d'une rencontre d'échanges.

Revenant sur son agenda, le Président de la République a fait part au Conseil :

- de sa participation à l'inauguration à Kayes au Mali, du barrage hydroélectrique de Félou et au lancement des travaux du barrage de Gouina dans le cadre de l'OMVS,
- de la visite que le Président Paul Kagamé du Rwanda effectuera au Sénégal ce jeudi 19 décembre 2013.

A la suite du chef de l'Etat, le Premier Ministre a rendu compte des activités gouvernementales. A ce titre, le Premier ministre a évoqué :

- la visite qu'elle a effectuée au nom du Chef de l'Etat, au Kenya, dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance du Kenya, en compagnie des ministres de l'Environnement et du Développement Durable, de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques,
- la cérémonie de clôture de la semaine nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits qu'elle a présidée,
- la réunion interministérielle sur la politique d'habitat social, tenue à Primature le 16 décembre 2013,

- la réunion technique préparatoire de la Conférence sociale. Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a rendu compte des travaux de la 71^{ème} session du Conseil des ministres de la CEDEAO qui s'est tenue les 16 et 17 décembre 2013, à laquelle il a pris part avec le ministre délégué au budget, à Abidjan. Il a également évoqué la situation sécuritaire dans la sous-région et fait le point sur la Conférence générale des Ambassadeurs et Consuls généraux du Sénégal, prévue les 26, 27 et 28 décembre 2013, sous la présidence du Chef de l'Etat.

Le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement a fait le point sur la liquidation de la Société nationale des Chemins de Fer du Sénégal.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point sur le déroulement de la campagne de commercialisation agricole.

Tirant les conclusions d'un échange très large sur les différentes questions soulevées, le Président de la République a demandé au Premier Ministre de prendre les mesures diligentes pour la rénovation du cadre d'évaluation de l'action gouvernementale, au ministre de l'Economie et des Finances d'améliorer, en rapport avec les ministres et partenaires concernés, le rythme d'absorption des ressources financières, qui fera l'objet d'un rapport mensuel à lui transmettre.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

§ « le projet relatif à la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013 » ;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Abdoulaye FALL, Général de Corps d'Armée, précédemment Haut Commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Anibal Antonio Cavaco Silva, Président de la République portugaise, avec résidence à Lisbonne ;
- Monsieur Ibrahima GUEYE, Inspecteur principal du Trésor, matricule de solde 504 245/F, est nommé Directeur de la Direction centrale des Marchés publics (DCMP) au Ministère de l'Economie et des Finances, en remplacement de Monsieur Adama MBOUP, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Serigne Amadou SEYE, Inspecteur principal du Trésor, matricule de solde 378 244/B, est nommé Directeur de la Comptabilité publique à la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances, en remplacement de Monsieur Galy SARR, appelé à d'autres fonctions.